



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB - 07.03.2019

Numéro de publication: BH07-0000000546

Canton: GE

Entité de publication:

Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

Décision en vertu de l'art. 153 ORC, Association Green Office

Association Green Office
CHE-108.604.283
chemin du Foron 16
1226 Thônex

Délai : 30 jours

Fin du délai: 06.04.2019

Contexte:

L'entité juridique a fait l'objet d'une décision qui est à disposition des personnes habilitées à la représenter ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Genève, rue du Puits-St-Pierre 4, 1204 Genève.

Point de contact:

Cour de justice (chambre de surveillance de la Cour civile)
Case postale 3108
1211 Genève 3

Décision:

L'adresse: chemin du Foron 16, 1226 Thônex est radiée. L'association est déclarée dissoute d'office en vertu de l'article 153b ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: Association Green Office, en liquidation. Liquidateurs: von Maltitz Andrea, maintenant domiciliée à Genève, Monnet Anne, sans domicile connu en Suisse, Baracchini Paolo et Donneur François, maintenant domicilié à Lausanne, lesquels continuent à signer collectivement à deux.

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Genève
Rue du Puits-Saint-Pierre 4
1204 Genève

Remarques juridiques:

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.